

25146

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau:

- (1) Communauté française
- Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau: J. LEFERE, Administrateur-délégué - CPEONS

Date et signature: 09.10.98

2. Intitulé de l'unité de formation:
ENTRETIEN DES SITES NATURELS - CONVENTION

| | | | |
|---------------------|-------------|----------------------------------|-----|
| CODE DE l'U.F. (3): | 127001011X1 | CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) | 101 |
|---------------------|-------------|----------------------------------|-----|

3. Finalités de l'unité de formation: Reprises en annexe n° 1 de ..1.. page(s)

4. Capacités préalables requises: Reprises en annexe n° 2 de ..1.. page(s)

5. Classement de l'unité de formation:

- (1) Enseignement secondaire de:
 - (1) transition
 - (1) inférieur
- (1) qualification
- (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

| Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur | | | |
|--|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Proposition de classement (1) | | Classement du Conseil supérieur (1) | |
| Technique | <input type="radio"/> | Technique | <input type="radio"/> |
| Economique | <input type="radio"/> | Economique | <input type="radio"/> |
| Paramédical | <input type="radio"/> | Paramédical | <input type="radio"/> |
| Social | <input type="radio"/> | Social | <input type="radio"/> |
| Pédagogique | <input type="radio"/> | Pédagogique | <input type="radio"/> |
| Agricole | <input type="radio"/> | Agricole | <input type="radio"/> |

Date de l'accord du Conseil Supérieur:

Signature du Président du Conseil supérieur:

- 6. Caractère occupationnel: (1) oui (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement: Repris en annexe n° 3 de ..1.. page(s)
- 8. Programme du(des) cours: Repris en annexe n° 4 de ..1.. page(s)
- 9. Capacités terminales: Reprises en annexe n° 5 de ..1.. page(s)
- 10. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 de ..1.. page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

ENTRETIEN DES SITES NATURELS (CONVENTION)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir et de mettre en oeuvre les capacités, attitudes et aptitudes indispensables à la pratique élémentaire de l'entretien des sites naturels.

Elle privilégiera également une réflexion écologique par l'acquisition de connaissances de bases dans le domaine des milieux naturels et des écosystèmes.

En outre, la formation contribuera à développer son sens de l'organisation, de l'autonomie et du respect des normes de sécurité et d'hygiène.

ENTRETIEN DES SITES NATURELS (CONVENTION)
CAPACITES PREALABLES REQUISES

CAPACITES

1.1. EN FRANCAIS

L'élève doit être capable de :

- **Lire et comprendre** un message simple lié à la vie quotidienne, plus précisément :

⇒ lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation ;

⇒ répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites.

- **S'exprimer oralement et par écrit :**

Produire des énoncés variés (informatifs, narratifs) au message simple mais clair.

⇒ A l'oral, le débit sera fluide, la prononciation correcte.

⇒ L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation (: ?), les majuscules, l'écriture sera lisible.

1.2 EN MATHEMATIQUE

L'élève doit être capable de :

- maîtriser le système de numération en base 10 ;
- opérer sur les nombres naturels entiers et décimaux (addition, soustraction, multiplication et division) ;
- calculer les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
- reconnaître et différencier les solides et les figures planes simples ;
- reconnaître et différencier les mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité ;
- déterminer la distance entre deux points, entre deux droites ;
- à partir de dimensions imposées tracer, aux instruments, des figures géométriques.

TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU

Le Certificat d'Etudes de Base.

ENTRETIEN DES SITES NATURELS (CONVENTION)

**RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU
LE REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

ENTRETIEN DES SITES NATURELS (CONVENTION)**PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

L'étudiant sera capable, face à des situations concrètes, de manière autonome, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, de :

1. EN GESTION DES ENVIRONNEMENTS NATURELS : TECHNOLOGIE :

- identifier et caractériser les principaux éléments vivants et non-vivants qui constituent notre environnement et notamment à propos :
 - du sol et du sous-sol : types, composition, avantages et inconvénients, drainage,... ;
 - des êtres vivants : caractéristiques principales de quelques grands ordres et familles du règne animal et du règne végétal, rôle fondamental des micro-organismes, ... ;
 - de l'eau : son rôle essentiel, eaux de surface (eaux courantes et eaux stagnantes), eaux souterraines, ... ;
 - du climat et de la météorologie : types de climat, facteurs influençant le climat, éléments du temps, prévisions, ... ;
- afin de pouvoir définir :**
- ⇒ quelques grands types de milieux naturels : forêts, prés, étangs, berges et zones humides, escarpements rocheux, ...
 - ⇒ quelques unes (parmi les plus essentielles) des nombreuses interactions entre ces éléments et les milieux naturels ;
 - ⇒ un écosystème ;

2. EN GESTION DES ENVIRONNEMENTS NATURELS : TRAVAUX PRATIQUES ET METHODE DE TRAVAIL

- intervenir sur un site naturel, sans causer à l'environnement de préjudice notamment écologique, afin d'y réaliser des travaux d'entretien ou d'aménagement et notamment :
 - débroussailler ;
 - élaguer ;
 - entretenir sentiers et chemins ;
 - curer un fossé ;
 - entretenir les berges d'un cour d'eau ;
 - maintenir en bon état le balisage d'un itinéraire de promenade ;
 - aménager ou entretenir une aire d'accueil et de repos ;
 - ...

ENTRETIEN DES SITES NATURELS (CONVENTION)

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, placé dans une situation concrète, éventuellement au sein d'une équipe à qui est confié l'entretien d'un site naturel, de prendre en charge, de manière autonome, deux tâches parmi les suivantes :

- débroussailler une surface délimitée ;
- élaguer un arbre ;
- curer un fossé ;
- entretenir l'assiette d'un sentier ou d'un chemin ;
- maintenir en bon état une portion de balisage ;
- entretenir une aire de repos.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera notamment tenu compte des critères suivants :

- adéquation des choix techniques pour la réalisation du travail ;
- soin et finition du travail ;
- capacité à s'intégrer dans une équipe ;
- esprit d'initiative.

09/10/1998

ANNEXE 6

ENTRETIEN DES SITES NATURELS (CONVENTION)

PROFIL DU(DES) CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant